
Portail de la prévention des entreprises

Depuis la crise financière de 2007-2008, les entreprises font faces à une succession de crises, qu'il s'agisse des « gilets jaunes », de la COVID 19, de la guerre en Ukraine ou encore de l'augmentation massive du coût des matières premières. Sous tension continue, les entreprises font face à des défis majeurs, n'épargnant pas leurs dirigeants, dont la santé est parfois lourdement éprouvée.

Les chefs d'entreprise eux-mêmes, ont mis en place de nouveaux dispositifs, via des associations, leur permettant d'offrir des services à leurs pairs en proie à des difficultés, ayant un impact tant sur la santé de l'entreprise que de l'entrepreneur. Conseils juridiques et financiers, prévention du burn-out ou de la tentative de suicide, cancer, aucun sujet, aussi épineux soit-il, n'est écarté.

Dans le département des Alpes-Maritimes, le **Portail de la Prévention des Entreprises** fédère 15 associations proposant l'ensemble de ces aides aux chefs d'entreprise et illustre parfaitement cette nouvelle tendance, consistant à privilégier une approche globale des difficultés que peut traverser un entrepreneur.

1. Objectifs du portail de la prévention

Cette association de loi 1901 à but non lucratif regroupe 15 associations et a un triple objet :

- Faire connaître le collectif d'associations dans les Alpes-Maritimes au service des entrepreneurs en difficulté qui s'unissent pour apporter le meilleur de chaque organisation dans un seul objectif, aider et soutenir le chef d'entreprise pour l'écouter et trouver les meilleures perspectives à ses problématiques,
- Unifier les actions de toutes les associations du territoire qui aident le chef d'entreprise en difficulté »,
- Utiliser le portail de la prévention des entreprises comme plateforme de communication commune pour toutes les associations.

2. Le portail, 15 associations au service des entrepreneurs

Les membres du groupement d'association :

- **60 000 Rebonds** : pour être accompagné gratuitement après la fermeture de son entreprise et rebondir dans sa vie professionnelle et personnelle.
Pour découvrir le dispositif et contacter l'antenne du 06, cliquez [ici](#).

- **APESA 06** : Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigue. Quand rien ne va plus, que les difficultés semblent insurmontables, le chef d'entreprise peut alors bénéficier d'un soutien psychologique gratuit pour faire face à cette crise.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **CAIRE 06** : Cancer Aide Info Réseau Entrepreneur. Reconnue d'intérêt général, cette fédération apporte une aide administrative, juridique, sociale et psychologique à tous les travailleurs indépendants atteints de cancers et maladies chroniques évolutives.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **CIP 06** : Centre d'information et de prévention des difficultés des entreprises. Vous rencontrez des difficultés et souhaitez réagir ? Le CIP reçoit, écoute, évalue votre situation et vous informe des solutions.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **Clinique Juridique 06** : pour bénéficier de consultations juridiques gratuites réalisées par des étudiants en Droit encadrés par des professionnels.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **ECTI Côte d'Azur** : assistance à la création ou la reprise d'entreprise, au développement commercial, à l'exportation ou pour faire face aux difficultés, ECTI vous met en relation avec ses membres bénévoles, chefs d'entreprise ou cadres à la retraite.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **Entre-Head** : pour partager sa ou ses problématiques avec une équipe pluridisciplinaire bénévole, composée de chefs d'entreprise, de consultants, de coaches et de thérapeutes.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#).

- **GPA 06** : Groupement de Prévention Agréé des Alpes-Maritimes. Ce dispositif permet aux petites entreprises en difficulté de bénéficier de conseils gratuits afin d'éviter le recours ultime aux tribunaux de commerce.

Pour découvrir le dispositif, rendez-vous sur le site de l'UPE 06, [ici](#) et prenez contact avec Leslie RAINAUD au 04 92 27 27 63 ou l.rainaud@cpme06.com.

- **Initiative France** est un réseau national qui vous accompagne dans votre recherche de financement, via des prêts d'honneur, sans intérêt, ni garantie, pour créer, reprendre ou développer.

Sur les Alpes-Maritimes, 4 associations sont membres du Portail de la prévention, chacune ayant une compétence territoriale propre. Pour découvrir leur offre de service, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Initiative Agglomération Sophia Antipolis](#)
- [Initiative Riviera](#)
- [Initiative Nice Côte d'Azur](#)

– [Initiative Terres d'Azur](#)

- **Observatoire Amarok** : association s'intéressant à la santé physique et mentale des dirigeants de PME, commerçants indépendants, professions libérales, artisans...Elle met en place des formations à la prévention des risques santé au travail et promotion des bonnes pratiques chez les dirigeants.

En 2nd lieu, elle a mis en place un numéro vert gratuit, destiné aux chefs d'entreprises ayant vécu un événement traumatique (braquage, violence, agression...) : **0 800 501 201**

Pour découvrir l'activité d'Amarok, cliquez [ici](#).

- **Second souffle** : accompagne tous les entrepreneurs en rebond, post-liquidation ou post-cessation d'activité, qu'ils soient en société, micro-entreprise, freelance, indépendant, TPE / PME, avec ou sans salariés, sans limite de temps et sans critère de sélection.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#)

- **Stop Burn Out** : composée de consultants pluridisciplinaires, spécialisés dans la conduite du changement et pouvant intervenir à la fois sur le volet professionnel et personnel (Experts, formateurs, psychologues, psychosociologues, coachs, mais aussi, des juristes, médecins, assistantes sociales, spécialistes santé, bien-être, vitalité.).

Stop Burn Out intervient de façon préventive pour mettre en place les conditions favorisant le bien-être au travail et de façon curative pour gérer les situations d'urgence.

Pour découvrir le dispositif et prendre contact, cliquez [ici](#)

3. Le soutien de la casa au portail de la prévention des entreprises

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, particulièrement consciente des difficultés auxquelles font face les chefs d'entreprise, a décidé d'apporter son soutien au Portail de la Prévention des Entreprises.

Le 11 décembre 2023, le conseil communautaire a délibéré en vue de conclure une convention de partenariat avec le Portail et d'adhérer à Apesa 06.

Dans le cadre de cette convention de partenariat, la CASA s'engage à :

- Diffuser auprès des chefs d'entreprise de son territoire l'existence du portail de la prévention des entreprises.
- Inciter les chefs d'entreprise intéressés à œuvrer en tant qu'aïdants bénévoles au sein du portail de la prévention des entreprises.
- Nommer un référent comme interlocuteur des chefs d'entreprise en difficulté et faire vivre le partenariat.



Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis & aide aux entrepreneurs

Par ailleurs, la CASA apporte un soutien financier à 2 associations, membres du Portail de la Prévention des Entreprises, Initiative Agglomération Sophia Antipolis, depuis sa création en 2009, et Apesa 06, association à laquelle la CASA a adhéré en 2024.